

RAPPORT PRÉSENTÉ À L'ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE DU MANITOBA

Le Comité permanent des affaires législatives présente son deuxième rapport :

Réunions :

Le Comité s'est réuni le vendredi 27 février 2004, à 10 heures, dans la salle 254 du palais législatif.

Le vendredi 13 février 2004, à 10 heures, dans la salle 255 du palais législatif, le Comité permanent des sociétés d'État a entrepris l'étude de ces questions.

Questions à l'étude :

- Le rapport annuel de la Commission des accidents du travail pour l'année qui s'est terminée le 31 décembre 2002;
- le rapport annuel de la Commission d'appel et du Comité d'expertise médicale pour l'année qui s'est terminée le 31 décembre 2002;
- le plan d'administration quinquennal de la Commission des accidents du travail pour les années 2001-2005;
- le plan d'administration quinquennal de la Commission des accidents du travail pour les années 2002-2006;
- le plan d'administration quinquennal de la Commission des accidents du travail pour les années 2003-2007.

Composition du Comité :

Le Comité a élu :

- M. REID à la présidence;
- M^{me} KORZENIOWSKI à la vice-présidence.

Substitutions effectuées, avec le consentement du Comité, pendant la réunion :

- M. DYCK remplace M. HAWRANIK;
- M^{me} DRIEDGER remplace M^{me} STEFANSON;
- M. REID remplace M. le *ministre* MACKINTOSH;
- M^{me} la *ministre* ALLAN remplace M. le *ministre* BJORNSEN;
- M. AGLUGUB remplace M. MARTINDALE.

Dirigeants de la Commission des accidents du travail étant intervenus :

- M. Wally FOX-DECENT, *président du conseil d'administration*;
- M. Doug SEXSMITH, *président et premier dirigeant*.

Rapports étudiés et adoptés :

Le Comité a examiné le rapport annuel de la Commission d'appel et du Comité d'expertise médicale pour l'année qui s'est terminée le 31 décembre 2002 et l'a adopté sans modifications.

Rapports étudiés, mais non adoptés :

Le Comité a examiné les rapports indiqués ci-après mais ne les pas adoptés :

- le rapport annuel de la Commission des accidents du travail pour l'année qui s'est terminée le 31 décembre 2002;
- le plan d'administration quinquennal de la Commission des accidents du travail pour les années 2001-2005;
- le plan d'administration quinquennal de la Commission des accidents du travail pour les années 2002-2006;
- le plan d'administration quinquennal de la Commission des accidents du travail pour les années 2003-2007.

Le président,

Rapport présenté par :

Daryl Reid

Le 27 février 2004